

AVIS DE CLOTURE DE LA CONCERTATION

PROJET D'AMENAGEMENT DU COURS DE VERDUN (ENTRE LE COURS XAVIER ARNOZAN ET LA PLACE TOURNY), PLACE TOURNY, COURS CLEMENCEAU, RUE DU DOCTEUR NANCEL PENARD, COURS D'ALBRET, RUE CLAUDE BONNIER (ENTRE LA RUE DU CHATEAU D'EAU ET LE COURS D'ALBRET) ET PLACE DU COLONEL RAYNAL.

Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté urbaine de Bordeaux, informe le public de la mise en œuvre de la procédure de clôture de la concertation sur le projet d'aménagement du cours de Verdun (entre le cours Xavier Arnoz et la place Tourny), place Tourny, cours Clémenceau, rue du Docteur Nancel Pénard, cours d'Albret, rue Claude Bonnier (entre la rue du Château d'eau et le cours d'Albret) et la place du Colonel Raynal.

Le public ne pourra plus inscrire ses observations sur les registres ouverts à cet effet à l'Hôtel de ville de Bordeaux, à la Direction Territoriale Bordeaux de la Communauté urbaine de Bordeaux (Tour 2000, étages 8 et 9, 1 Terrasse Front du Médoc, 33 000 Bordeaux), et à la Direction des Grands Travaux et des Investissements de Déplacements (Pôle mobilité) de la Communauté urbaine de Bordeaux (41 cours du Maréchal Juin, Bordeaux), ainsi que sur le site internet participation.lacub.fr (rubrique : Projets Locaux / Bordeaux/Ceinture des cours), à compter du vendredi 19 juillet à 12h00.

Le Président de la Communauté urbaine de Bordeaux.